



InTerLUD

Agir pour une logistique urbaine durable

Programme InTerLUD

Innovations territoriales et logistique urbaine durable

InTerLUD, programme porté par :



cgf CONFÉDÉRATION
COMMERCÉ DE GROS
ET INTERNATIONAL

LOGISTIC
LOW-CARBON

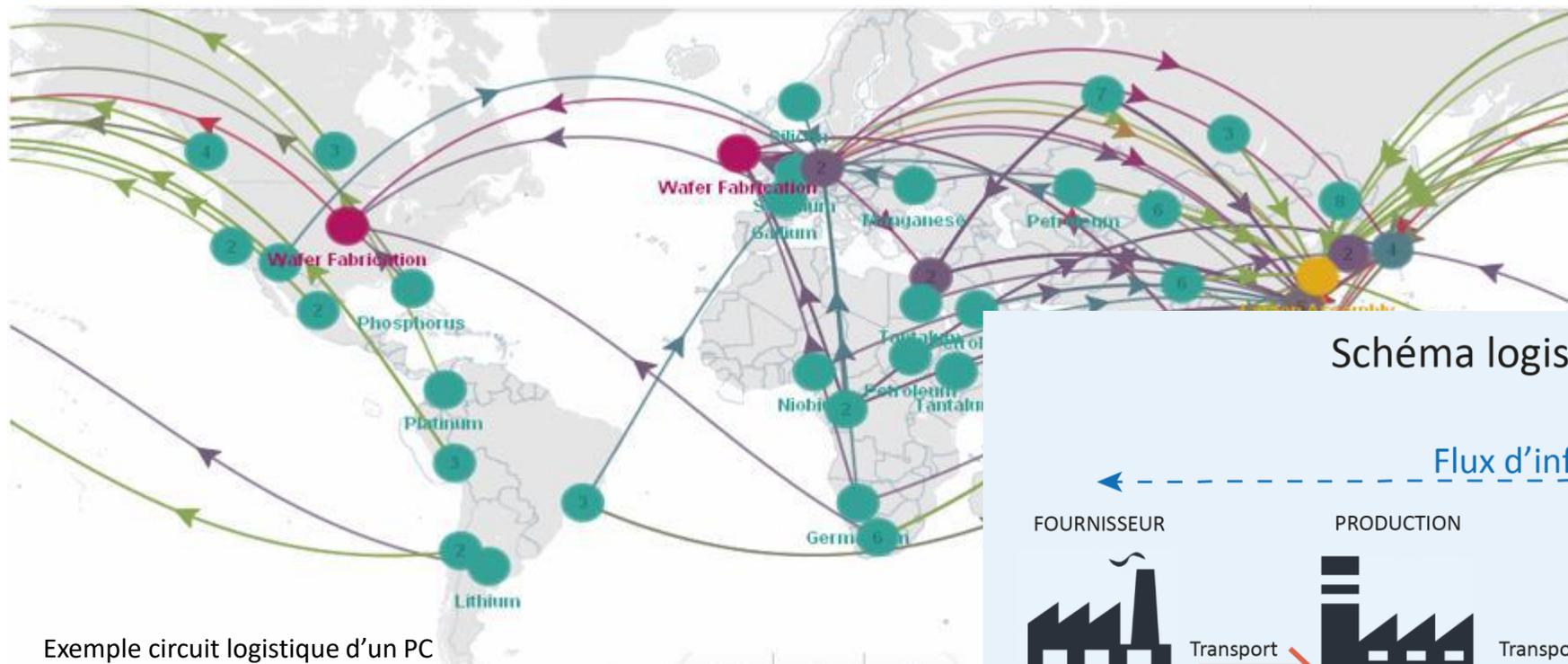


24 novembre 2020

- **Programme CEE d'innovation visant à favoriser les économies d'énergies**
 - Arrêté du 27 février 2020 (publié au JORF le 8 mars 2020)
 - Durée du programme : 9 mars 2020 au 31 décembre 2022 – 2,5 ans
 - Budget de 8 M €
- **Pour qui ? L'EPCI le bon périmètre pour agir en lien avec les communes :**
 - Compétences des EPCI sur les outils de planification (PDU, PLU..)
 - Une coordination nécessaire entre les différentes échelles territoriales (aspects réglementaires)
 - Les espaces de stockages et les entrepôts sont souvent en périphérie des villes centre
 - Associer la ville centre
- **Les porteurs du programme**



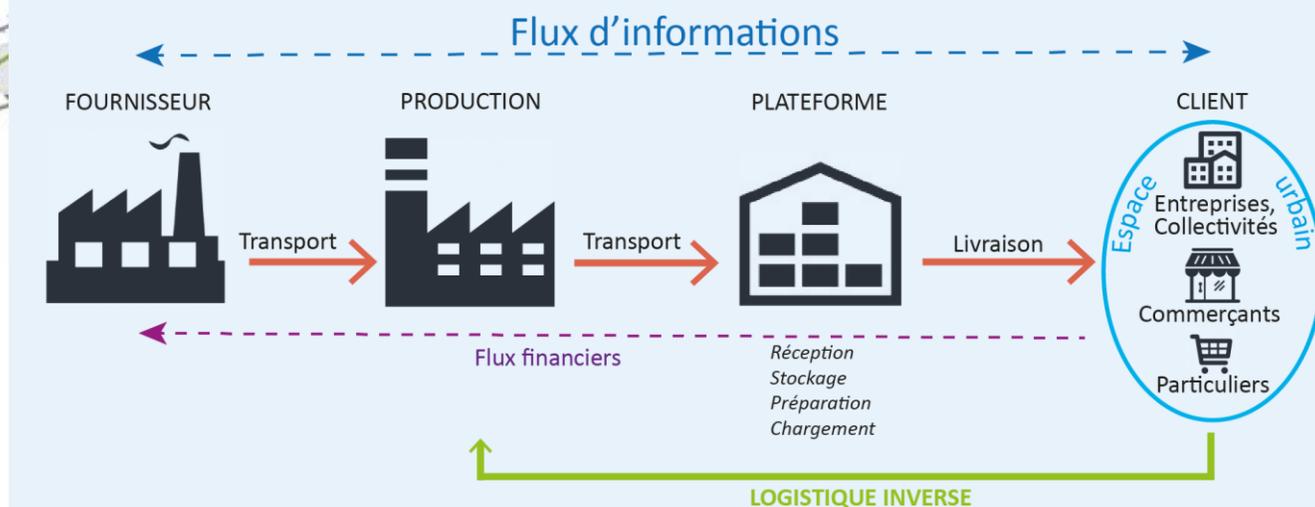
La logistique urbaine constitue le dernier maillon de la chaîne logistique globale :



Exemple circuit logistique d'un PC

« La Logistique urbaine est l'art d'acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent dans la ville ».

Schéma logistique simplifié



L'approvisionnement urbain est au cœur de la dynamique économique d'une agglomération mais comment limiter les externalités liées aux différents véhicules de livraisons ?

- Pollution atmosphérique,
- Nuisances,
- Congestion



ENVIRONNEMENTAL


1/3 des NOx (oxydes d'azote)
50 % des particules fines
20 % des émissions de gaz à effet de serre


+ 5 dB
en nuisance sonore à l'heure de pointe du matin



SOCIAL

- Réglementation,
- Partage de la voirie,
- Conflits d'usages,
- Rareté du foncier



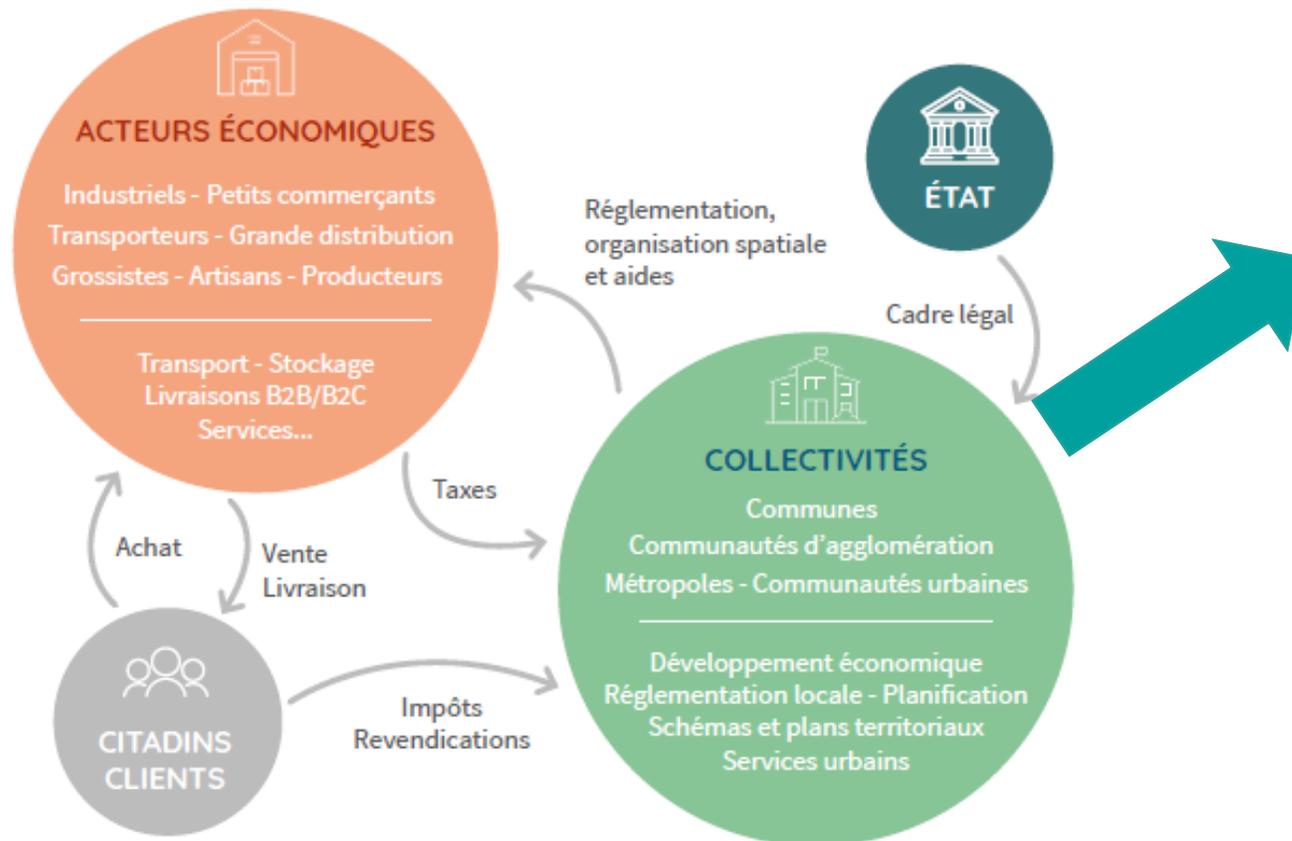
ÉCONOMIQUE

- Fonction support de l'économie
- Compétitivité
- Conditions de travail
- Valorisation des métiers


1,6 million d'emplois sont concernés par la logistique urbaine, **soit 10 %** des emplois de l'économie marchande


50 % de la congestion de la circulation
30 à 80 % des stationnements gênants

De nombreux acteurs aux intérêts parfois contradictoires :



Rôle des collectivités?

Condition de réussite d'une politique publique en matière de LU

- Portage politique
- Transversalité,
- Différents leviers pour agir : cadre réglementaire, politique foncière, planification, invitation, innovation
- > rôle de facilitateur

Présentation du Programme InTerLUD

Rôles en collaboration dans la démarche:



Sensibilisation, formation et accompagnement des **collectivités**



Sensibilisation, mobilisation et accompagnement des **acteurs économiques et leurs représentants**



Présidence du comité de pilotage, apport méthodologique et technique, communication

Le programme vise au déploiement de **démarches d'engagement volontaires des collectivités et des acteurs économiques pour la logistique urbaine**

Le programme prévoit de:

- Informer, sensibiliser et accompagner **les collectivités et les opérateurs économiques** sur la thématique de la logistique urbaine durable
- Favoriser **la participation des acteurs privés** dans le cadre de démarches d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine « **chartes logistiques urbaines** » et **les faire dialoguer avec les acteurs publics**
- **Structurer les filières économiques** et leurs représentations dans les territoires
- Réaliser **50 chartes partenariales** en 3 ans dans 15 métropoles, 25 communautés d'agglomération moyennes et 10 petites communautés d'agglomération.



Le cadre national de la démarche d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine

Contexte : Initiée en 2016 dans le cadre de la « Stratégie France Logistique 2025 » suite à la Conférence nationale logistique de 2015

Les grands principes de la démarche :

- Concertation des acteurs pour harmoniser les volontés des collectivités et les réalités des acteurs économiques
- Périmètre : ville ou agglomération
- Engagements sur des actions à mener et sur des objectifs de résultats

Objectifs de la démarche :

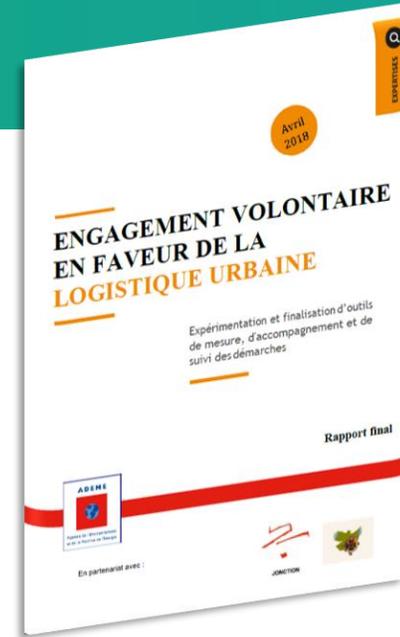
- Diffusion des bonnes pratiques au sein des collectivités
- Engagements Réduire les impacts sur l'environnement (GES, polluants, bruit...)
- Apaiser le centre-ville (pollution visuelle, congestion, accidents)
- Améliorer l'efficacité du transport des marchandises en ville
- Renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire et créer de l'emploi

Principes méthodologiques :

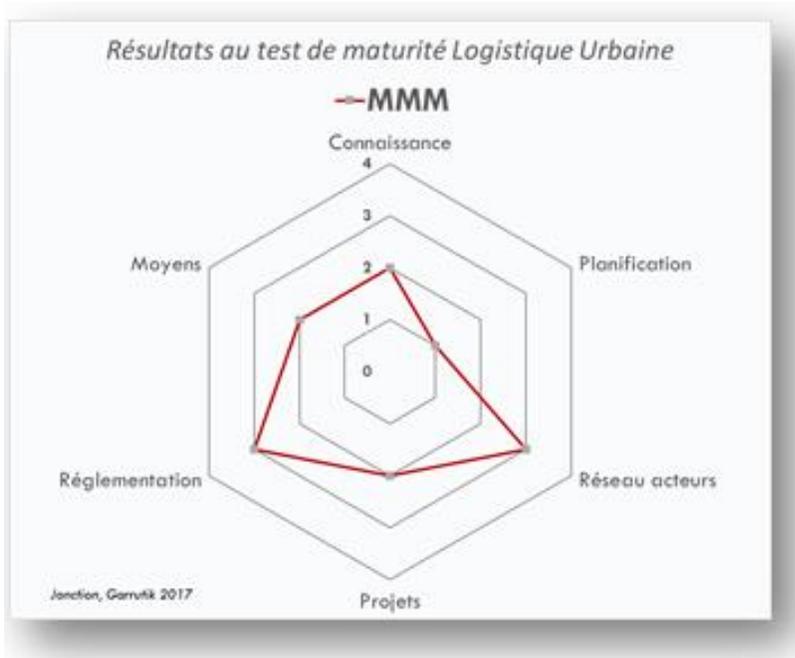
- Diagnostic
- Concertation
- Charte partenariale comprenant un plan d'actions

Guide méthodologique :

- Argumentaire à destination des collectivités
- Éléments de connaissance en logistique urbaine
- Présentation de la démarche



Des outils : Test de maturité



- Outil de suivi de l'avancement des actions

Niveau	N°	Action	Statut de l'action		Calendrier		Pilote de l'action	Partenaires
			Initiée	Validée	Début	Fin		
CONSIDERER	1	Élaborer un diagnostic marchandisier						
	2	Créer une instance de concertation sur la logistique urbaine						
	3	Adopter une réglementation municipale adaptée						
	4	Quotient des livraisons urbaines des sites de livraison						
DECOLLER	5	Préparer les livraisons à l'échelle urbaine						
	6	Intégrer les marchandises dans la planification de développement urbain						
	7	Mettre en œuvre les livraisons urbaines						
	8	Élaborer une charte locale pour la logistique urbaine						
DEVENIR EXEMPLAIRE	9	Élaborer un référentiel de livraisons urbaines						
	10	Développer des services logistiques urbaines adaptés						
	11	Passer les livraisons en horaires décalés et nocturnes						
	12	Appuyer les réseaux existants pour faire évoluer les pratiques des commerçants et des artisans						
DEVENIR EXEMPLAIRE	13	Assurer le suivi en temps réel des livraisons urbaines						
	14	Mettre en place une zone à circulation restreinte (ZCR)						
	15	Intégrer les marchandises dans l'urbanisme public						
	16	Synthétiser les livraisons urbaines						
DEVENIR EXEMPLAIRE	17	Développer la logistique urbaine						
	18	Organiser et rationaliser la logistique des clients						
	19	Développer la logistique de proximité						

Les actions « planification »

- Articulez vos politiques LU au sein de vos documents de planification
- Intégrez la mobilité des marchandises dans votre PDU
- Réservez le foncier pour la logistique

Exemples :



FONCIER RÉSERVÉ

Les actions « collectivités »

- Harmonisez vos réglementations marchandises
- Améliorez l'efficacité de vos aires de livraison
- Réglementez la circulation en fonction du niveau de pollution des véhicules
- Améliorez la logistique de vos chantiers et la desserte temporaire des commerces environnants
- Etablissez un plan de jalonnement marchandises



AIRES DE LIVRAISON



RÉGLEMENTATION CONCERTÉE

Les actions « collaboratives »

- Avantagez les véhicules à faibles émissions
- Encouragez les opportunités multimodales
- Créez des espaces logistiques urbains
- Encouragez les livraisons silencieuses en horaire décalé
- Développez l'usage mixte de la voirie publique
- Développez les transports urbains de fret
- Pensez la logistique d'un projet urbain immobilier



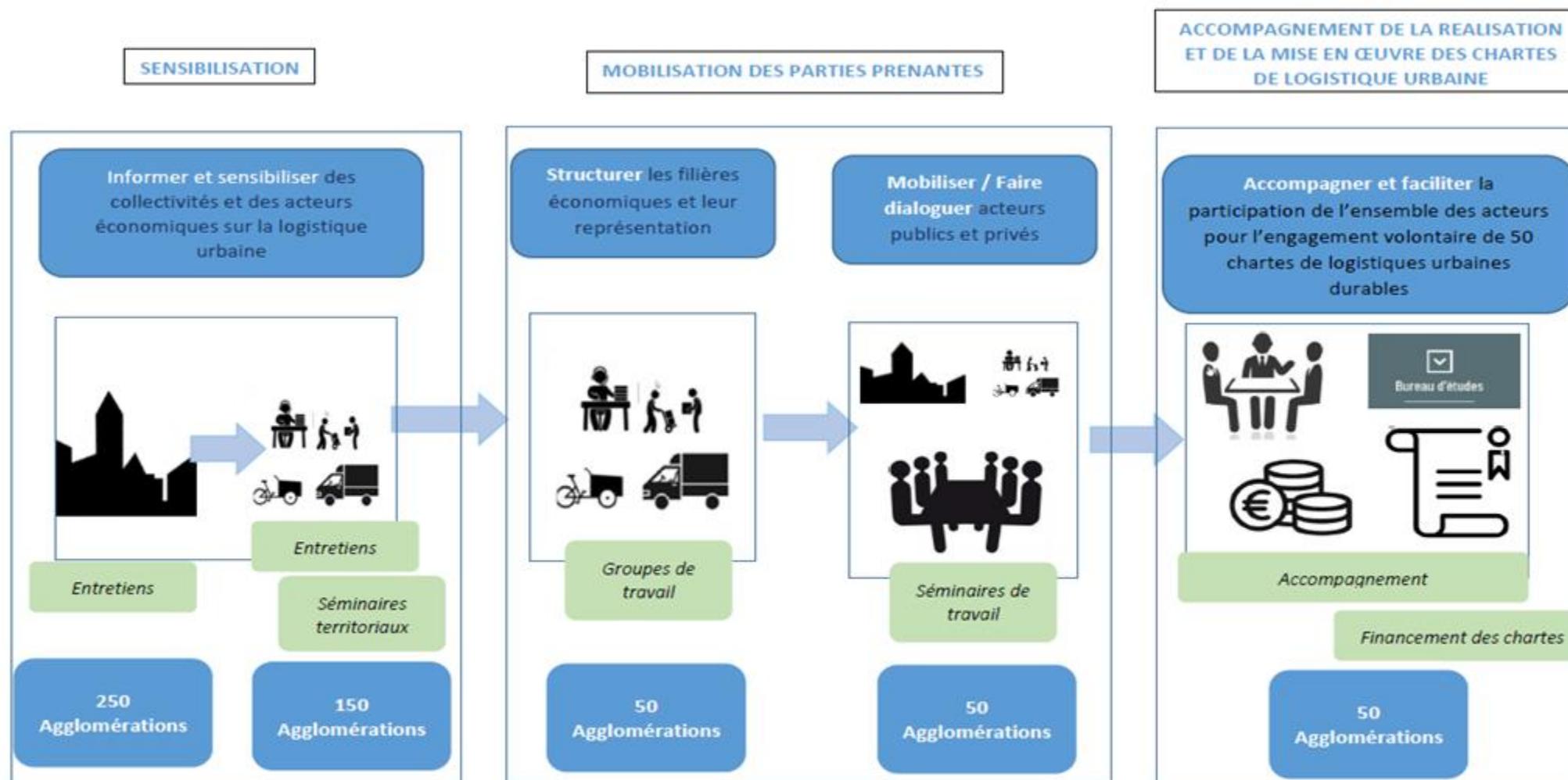
ZONES DE CIRCULATION



NOUVELLE FLOTTE PROPRE



MULTIMODALITÉ



Durée du programme 2ans ½ - Communication / plateforme en ligne / applications / formations / Evaluation

Jean-André LASSERRE

Directeur de programme



- Mobile : 06.62.46.90.65
- Courriel : ja.lasserre@logistic-low-carbon.fr

Marie POUPONNEAU

Ingénieure

Service Transports et Mobilité



- Mobile : 06.62.46.90.65
- Courriel : marie.pouponneau@ademe.fr

Hélène de SOLERE

Cheffe de projet logistique urbaine



- Mobile : +33(0)646017361
- Courriel : helene.de-solere@cerema.fr
ou interlud@cerema.fr

Merci pour votre attention

Présentation de la démarche Logistic Low carbon

LLC est un facilitateur pour intégrer les acteurs économiques dans les prises de décisions de la démarche (séminaires, ateliers, concertations...)

Co-construire une charte sur le territoire

Entre acteurs économiques
Avec la collectivité

*Rencontres, séminaires,
groupes de travail, événements
territoriaux*

Une phase de sensibilisation et de mobilisation

- Constitution du tour de table : quels acteurs impliquer?
- Appropriation de la démarche (lecture, témoignages, concertations)

Une phase d'accompagnement

Faire identifier les enjeux et les leviers (ateliers) et communiquer avec la collectivité

Développer des outils numériques

Site internet, applications mobiles

*Bonnes pratiques, arrêtés de circulation,
carte de stations de recharge...*

Accompagner dans la formation

Comprendre les besoins de formation en fonction des métiers

*Conduite, Exploitation, Maintenance,
Référent
charte logistique urbaine*

Présentation de la démarche d'Accompagnement

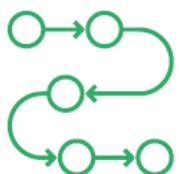


Objectifs :

Faciliter la mise en œuvre de chartes d'engagement volontaire pour la logistique urbaine conformément au cadre méthodologique élaboré dans le cadre de la Stratégie nationale « France Logistique 2025 »

Accompagnement de 50 territoires
à la réalisation de charte de LU
tout au long du programme
InTerLUD -> 31 dec 2022

Comment ?



Une méthodologie :

Mise en ligne d'un parcours pédagogique permettant de mieux s'approprier le cadre méthodologique



Des formations :

- Pour le pilotage de la démarche sur le territoire: connaître la démarche et ses outils
 - Pour sensibiliser les différents services (déplacements, planification urbaine, développement économique, environnement..) aux enjeux de la logistique urbaine
- + Une formation dédiée aux bureaux d'études portant sur le démarche et ses outils



Des partages d'expérience

- Pour mutualiser les bonnes pratiques
- Faciliter l'innovation

Comment ?



Mise à disposition de financements :

Pour de l'ingénierie nécessaire à l'élaboration, la réalisation ou le suivi des chartes



Des concertations :

Entre acteurs locaux publics et privés



Un accompagnement dédié à votre collectivité :

Via le suivi de votre démarche par un expert du Cerema



La signature de la charte :

Pour la mise en place d'actions concrètes avec tous les acteurs



Une mobilisation des acteurs économiques de votre territoire (action portée par LLC)

Jean-André LASSERRE

Directeur de programme



- Mobile : 06.62.46.90.65
- Courriel : ja.lasserre@logistic-low-carbon.fr

Marie POUPONNEAU

Ingénieure

Service Transports et Mobilité



- Mobile : 06.62.46.90.65
- Courriel : marie.pouponneau@ademe.fr

Hélène de SOLERE

Cheffe de projet logistique urbaine



- Mobile : +33(0)646017361
- Courriel : helene.de-solere@cerema.fr
ou interlud@cerema.fr

Merci pour votre attention